

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 25 mars 2024

OBJET :

Procédure de révision du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nancy-Essey

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n°12

EXPOSÉ DES MOTIFS

La direction générale de l'Aviation civile a engagé une procédure de révision du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nancy-Essey.

Le plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) a pour but de protéger l'emprise et les abords de l'aérodrome contre la présence d'obstacles à la navigation aérienne. Il garantit la pérennité de l'espace aérien nécessaire aux processus d'approche finale et de décollage des aéronefs, et préserve le développement à long terme de la plate-forme aéroportuaire. Le plan de servitudes aéronautiques de dégagement après approbation est alors déposé à la mairie de chaque commune concernée pour être annexé au plan local d'urbanisme (PLU).

Ce plan permet aux services assurant l'instruction des autorisations d'urbanisme de s'assurer que les constructions envisagées dans le périmètre du plan respectent bien les limitations de hauteur. Il permet également aux autorités administratives de demander une limitation de hauteur des obstacles dépassant les servitudes aéronautiques de dégagement et la suppression de ceux qui sont dangereux pour la navigation aérienne aux abords de l'aérodrome.

Dans le cadre de l'engagement de cette procédure et préalablement à l'organisation de l'enquête publique, il convient de recueillir l'avis des collectivités concernées par ce projet conformément à l'article R.6351-5 du code des transports.

PROPOSITION

La commission « transition écologique » du 13 mars 2024 s'est abstenue de rendre un avis au vue de la complexité technique du dossier.
La commission propose de demander à la préfecture la production d'une note synthétique sur les modifications apportées par rapport au plan de servitudes initial. Cette note devrait permettre au Conseil municipal d'émettre un avis sur le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nancy-Essey.

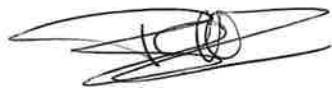
DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après avoir reçu une note synthétique sur les modifications apportées par rapport au plan de servitudes initial et en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Nancy-Essey.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 mars 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Elise DROUVILLE



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	21
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	15 mars 2024
- Convocation distribuée le :	15 mars 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	29 mars 2024
- Affichage du procès-verbal le :	31 mai 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN,
Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoint.

- M. BRUNE, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI,
MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD,
M. CHEVARDÉ, M. KATZ M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET
- M. Dominique GONCALVÈS à M. Gilles BOURGUIGNON

EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

ABSENTS

- Mme Gaëlle BARDOUL
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Elise DROUVILLE

Pour extrait

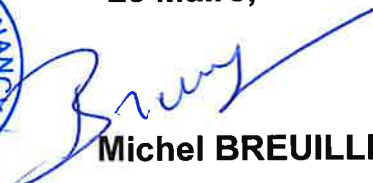
La secrétaire de séance,



Elise DROUVILLE



Le Maire,



Michel BREUILLE